

ÉTATS RÉGLEMENTAIRES "QRT¹ PUBLICS" DONNÉES 2019

¹ Quantitative Reporting Templates : États de reporting quantitatifs.

Sommaire

En application de l'article 4 Règlement D'exécution (UE) 2015/2452 de la Commission du 2 décembre 2015, les QRT à publier et applicables à l'AMF sont :

S.02.01.02	3
<i>Communication d'informations sur le bilan établies selon les principes de valorisation de l'article 75 de la directive</i>	
S.05.01.02	5
<i>Communication d'informations sur les primes, les sinistres et les dépenses, établies selon les principes de valorisation et de comptabilisation utilisés dans les états financiers de l'entreprise, pour chaque ligne d'activité</i>	
S.17.01.02	6
<i>Communication d'informations sur les provisions techniques non-vie</i>	
S.19.01.21	7
<i>Communication d'informations sur les sinistres en non-vie sous la forme de triangles de développement</i>	
S.23.01.01	8
<i>Communication d'informations sur les fonds propres, y compris les fonds propres de base et les fonds propres auxiliaires</i>	
S.25.01.21	10
<i>Communication d'informations sur le capital de solvabilité requis calculé à l'aide de la formule standard</i>	
S.28.01.01	11
<i>Communication d'informations concernant le minimum de capital requis pour les entreprises d'assurance et de réassurance exerçant une activité d'assurance ou de réassurance uniquement vie ou uniquement non-vie.</i>	

Devise d'affichage : k EUR

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	811
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	3 265
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	47 356
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	4 150
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	3 876
Actions	R0100	0
Actions - cotées	R0110	0
Actions - non cotées	R0120	0
Obligations	R0130	22 370
Obligations d'État	R0140	0
Obligations d'entreprise	R0150	22 370
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	16 941
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	19
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	2 154
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	2 154
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	-58
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	-58
Non-vie hors santé	R0290	-58
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	0
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	411
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	186
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	1 038
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	65
Total de l'actif	R0500	55 229

Devise d'affichage : k EUR

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	10 571
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	10 571
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	9 184
Marge de risque	R0550	1 386
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	0
Marge de risque	R0590	0
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	0
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	0
Marge de risque	R0680	0
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	706
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	0
Passifs d'impôts différés	R0780	1 248
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	236
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	116
Autres dettes (hors assurance)	R0840	710
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	214
Total du passif	R0900	13 802
Excédent d'actif sur passif	R1000	41 427

Devise d'affichage : k EUR

S.05.01.02 - 01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)													Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				Total
Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport	Biens		
C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0200	
Primes émises																	
Brut - assurance directe	R0110						3 329		153	2 210							5 692
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0120						0		0	0							0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130																0
Part des réassureurs	R0140						108		0	0							108
Net	R0200						3 220		153	2 210							5 583
Primes acquises																	
Brut - assurance directe	R0210						3 351		154	2 213							5 718
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0220						0		0	0							0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230																0
Part des réassureurs	R0240						108		0	0							108
Net	R0300						3 243		154	2 213							5 610
Charge des sinistres																	
Brut - assurance directe	R0310						1 612		38	717							2 368
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0320						0		0	0							0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330																0
Part des réassureurs	R0340						0		0	0							0
Net	R0400						1 612		38	717							2 368
Variation des autres provisions techniques																	
Brut - assurance directe	R0410						0		0	0							0
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0420						0		0	0							0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430																0
Part des réassureurs	R0440						0		0	0							0
Net	R0500						0		0	0							0
Dépenses engagées	R0550						2 571		100	893							3 564
Autres dépenses	R1200																668
Total des dépenses	R1300																4 231

Devise d'affichage : k EUR

S.17.01.02
Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée								Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie	
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle		Réassurance dommages non proportionnelle
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160		C0170
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010								0		0	0						0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050								0		0	0						0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																		
Meilleure estimation																		
<i>Provisions pour primes</i>																		
Brut - total	R0060								901		10	-174						737
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140								-58		0	0						-58
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150								959		10	-174						795
<i>Provisions pour sinistres</i>																		
Brut - total	R0160								8 027		60	360						8 447
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240								0		0	0						0
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250								8 027		60	360						8 447
Total meilleure estimation - brut	R0260								8 928		70	186						9 184
Total meilleure estimation - net	R0270								8 986		70	186						9 242
Marge de risque	R0280								1 348		11	28						1 386
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																		
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290								0		0	0						0
Meilleure estimation	R0300								0		0	0						0
Marge de risque	R0310								0		0	0						0
Provisions techniques - Total																		
Provisions techniques - Total	R0320								10 276		81	214						10 571
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total	R0330								-58		0	0						-58
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340								10 334		81	214						10 629

Devise d'affichage : k EUR

S.19.01.21 - 01 Accident

Sinistres en non-vie

Année d'accident / année de souscription	Z0020	1
--	-------	---

**Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)**

Année		Année de développement										Pour l'année en cours C0170	Somme des années (cumulés) C0180	
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9			10 & +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100			C0110
Précédentes	R0100													15
N-9	R0160	149	118	149	39	44	78	101	124	15	20			
N-8	R0170	146	95	29	46	68	109	110	93	173				
N-7	R0180	389	192	30	44	85	133	74	66					
N-6	R0190	484	98	28	48	112	154	144						
N-5	R0200	384	134	33	37	102	150							
N-4	R0210	414	204	15	25	227								
N-3	R0220	575	284	33	80									
N-2	R0230	616	198	27										
N-1	R0240	807	141											
N	R0250	622												
Total	R0260												1 664	8 908

**Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées
(valeur absolue)**

Année		Année de développement										Fin d'année (données actualisées) C0360		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9		10 & +	
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290		C0300	
Précédentes	R0100													409
N-9	R0160	0	0	0	518	480	437	397	200	156	49			
N-8	R0170	0	0	604	553	430	461	356	257	165				
N-7	R0180	0	698	622	693	685	616	440	367					
N-6	R0190	1 023	882	723	689	671	531	397						
N-5	R0200	1 454	975	936	1 025	915	658							
N-4	R0210	1 547	1 027	1 141	1 114	819								
N-3	R0220	1 728	1 289	1 233	1 119									
N-2	R0230	1 683	1 347	1 250										
N-1	R0240	1 937	1 384											
N	R0250	1 786												
Total	R0260												8 447	

Devise d'affichage : k EUR

S.23.01.01 - 01

Fonds propres

	Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35					
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	0	0		
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0	0		
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	400	400		
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0			
Fonds excédentaires	R0070	0	0		
Actions de préférence	R0090	0			
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0			
Réserve de réconciliation	R0130	41 027	41 027		
Passifs subordonnés	R0140	0			
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0			
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0		
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220				
Déductions					
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0	0		
Total fonds propres de base après déductions	R0290	41 427	41 427		
Fonds propres auxiliaires					
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0			
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0			
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320	0			
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0			
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0			
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0			
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0			
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0			
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0			
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0			
Fonds propres éligibles et disponibles					
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	41 427	41 427		
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	41 427	41 427		
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	41 427	41 427		
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	41 427	41 427		
Capital de solvabilité requis	R0580	11 497			
Minimum de capital requis	R0600	3 700			
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	3,60			
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	11,20			

Devise d'affichage : k EUR

S.23.01.01 - 02

Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	41 427
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	0
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	400
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0
Réserve de réconciliation	R0760	41 027
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	0
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	495
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	495

Devise d'affichage : k EUR

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	8 359	9 – Simplifications not used	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	159		
Risque de souscription en vie	R0030	0	9 – Simplifications not used	9 - aucun
Risque de souscription en santé	R0040	0	9 – Simplifications not used	9 - aucun
Risque de souscription en non-vie	R0050	6 200	9 – Simplifications not used	9 - aucun
Diversification	R0060	-3 061		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	11 658		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	276
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-437
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	11 497
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	11 497
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

oui / non

Approche concernant le taux d'imposition		C0109
Approche basée sur le taux d'imposition moyen	R0590	1 - Oui

LAC DT

Calcul de la capacité d'absorption de pertes des impôts différés		C0130
LAC DT	R0640	-437
LAC DT justifiée par la reprise de passifs d'impôts différés	R0650	-437
LAC DT justifiée au regard de probables bénéfices économiques imposables futurs	R0660	0
LAC DT justifiée par le report en arrière, exercice en cours	R0670	0
LAC DT justifiée par le report en arrière, exercices futurs	R0680	0
LAC DT maximale	R0690	-3 341

Devise d'affichage : k EUR

S.28.01.01 - 01

Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010
Résultat MCRNL	R0010	1 588

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	0	0
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	0	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	0	0
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	0	0
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	0	0
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	0	0
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	8 986	3 220
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	70	153
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	186	2 210
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	0	0
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0	0
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0	0

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040
Résultat MCRL	R0200	

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210		
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220		
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230		
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240		
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	1 588
Capital de solvabilité requis	R0310	11 497
Plafond du MCR	R0320	5 174
Plancher du MCR	R0330	2 874
MCR combiné	R0340	2 874
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	3 700



MUTUELLE D'ASSURANCES

**Assurance Mutuelle des Fonctionnaires et assimilés,
des comptables publics et des agents comptables**

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables

Entreprise régie par le Code des Assurances

Siret 784 394 397 00029

Siège social : 111 rue du Château des Rentiers – 75013 PARIS